

FIL DE L'ARVE

ÉTUDE EXPLORATOIRE POUR LA PLANIFICATION DE LIEUX CULTURELS
LE LONG DE L'ARVE ENTRE LA POINTE DE LA JONCTION ET
LA ROUTE DES ACACIAS

Genève, juillet 2019

VILLE DE GENÈVE - SU/DCA - SEC/DEC

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE - DPAV/DT - OCCS/DCS



PILOTAGE

Ville de Genève, SU/DCA et SEC/DCS
République et Canton de Genève, DPAV/DT et OCCS/DCS

MANDATAIRE

MSV architectes urbanistes sàrl sia
rue Eugène Marziano 39, 1227 Acacias
t. + 41 22 809 50 00
info@msv-au.ch

Béatrice Manzoni
Carmine Errico

SOMMAIRE

PROJET FIL DE L'ARVE

INTRODUCTION _____ **PP 4-7**

1. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE _____ **PP 9-19**

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE

GROUPE DE PROJET

CANTON

Département de la cohésion sociale.
Office cantonal de la culture et du sport (Nicole Valiquer Grecuccio).

Département du territoire. Office de l'urbanisme (Isabelle Toumi)
DPAV (Albéric Hopf, Dorothée Goschescheck).

VDG

Département de la culture et du sport. Service culturel (André Waldis).

Département des constructions et de l'aménagement. Service d'urbanisme (Albane Ferraris).

ACTEURS CONSULTÉS

Service des sports, VDG

Entreprise Firmenich

Service de la voirie, VDG

Université, DF-OPB

Recensement architectural du canton de Genève RAC/OPS

Les acteurs culturels

INTRODUCTION

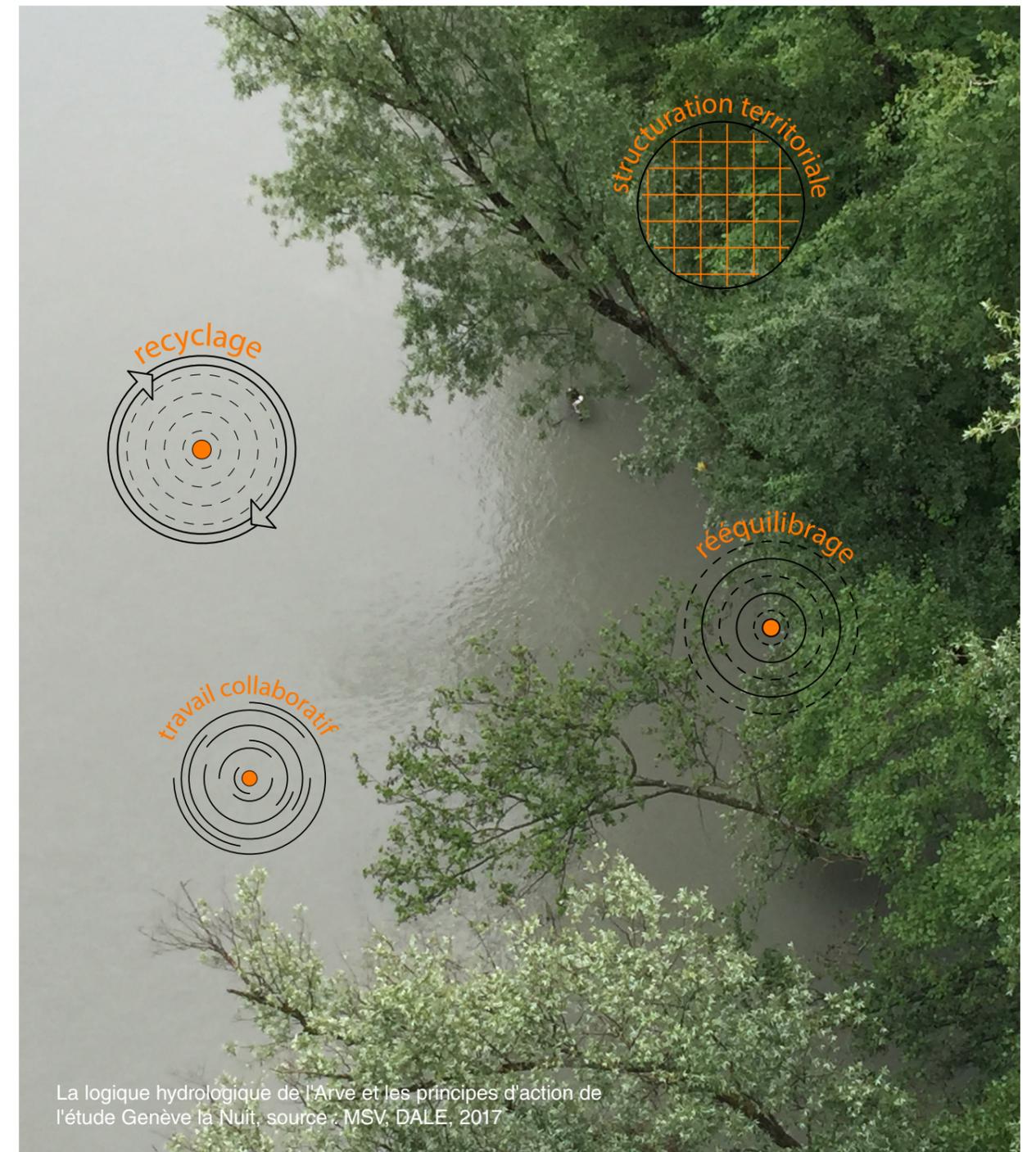
UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE

CONTEXTE ET MANDAT

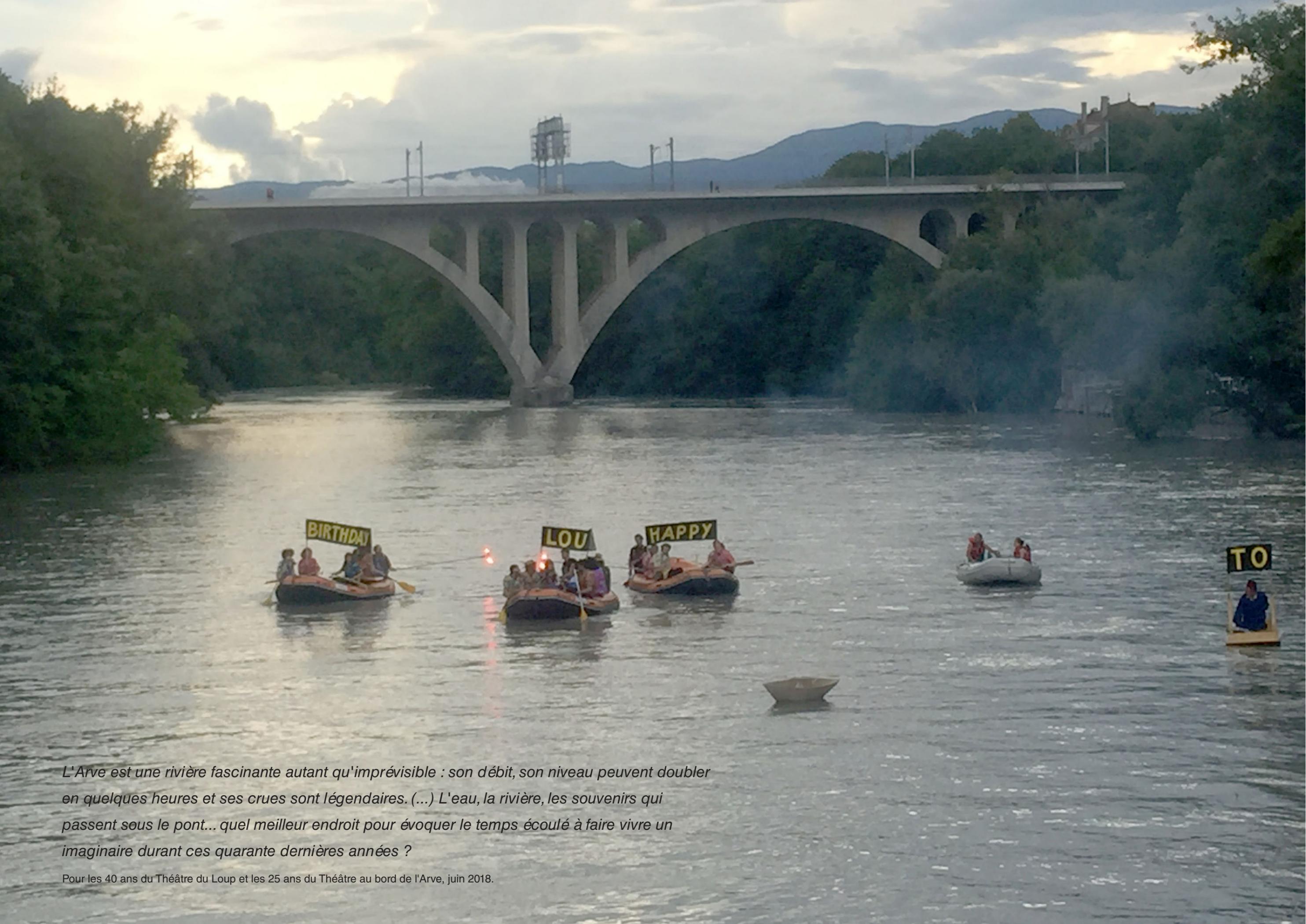
Suite à la disparition de la plupart des squats historiques et d'Artamis, le canton de Genève, tout comme la ville de Genève, manquent aujourd'hui de lieux culturels et nocturnes accessibles à toutes et à tous. Vie nocturne et culture émergente se concentrent dans des lieux saturés tels que l'Usine, Kugler, la Parfumerie, la Gravière ou dans les bars de la rue de l'École de Médecine. Il manque notamment des lieux de création artistique et de résidence, des lieux nocturnes abordables, ainsi que des espaces libres et publics propices à accueillir des manifestations temporaires, des expositions, des fêtes ou des événements culturels. Bien souvent, les réponses apportées sont provisoires, de courte durée, alors que les acteurs souhaitent pouvoir pérenniser leurs activités.

La pétition de janvier 2016 intitulée « Pour l'Usine » et munie de 13'000 signatures symbolise l'attachement de la population à ce type de lieux et à leurs activités. La résolution R-193 intitulée « Pour une vraie place de la culture dans le PAV », acceptée en commission du Conseil municipal de la Ville de Genève, ou encore la motion M-1206 intitulée « Pour un lieu pluridisciplinaire alternatif dans l'ancien complexe du Rialto » à l'ordre du jour de ce même Conseil, témoignent de cette préoccupation au sein de la Ville de Genève et de la volonté de développer de nouveaux lieux dans une « planification concertée » avec les acteurs culturels.

Enfin, la pétition « Pour une vie nocturne riche, vivante, diversifiée » (P1945), lancée par le Collectif du même nom, témoigne également de la demande d'espaces nocturnes plus nombreux, abordables, ouverts aux 16-18 ans et facilement appropriables. Elle a trouvé un écho favorable au Grand Conseil genevois et le Conseil d'Etat a ainsi pris plusieurs mesures : une nouvelle fiche est désormais inscrite au plan directeur cantonal (PDCn fiche A21) « Elaborer une stratégie d'aménagement des lieux de vie nocturne, culturels et festifs » et un mandat d'étude a été lancé par le Canton qui a abouti en juin 2017 à un rapport « Genève la nuit, Stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festive » du bureau MSV architectes urbanistes.



La logique hydrologique de l'Arve et les principes d'action de l'étude Genève la Nuit, source : MSV, DALE, 2017



L'Arve est une rivière fascinante autant qu'imprévisible : son débit, son niveau peuvent doubler en quelques heures et ses crues sont légendaires. (...) L'eau, la rivière, les souvenirs qui passent sous le pont... quel meilleur endroit pour évoquer le temps écoulé à faire vivre un imaginaire durant ces quarante dernières années ?

Pour les 40 ans du Théâtre du Loup et les 25 ans du Théâtre au bord de l'Arve, juin 2018.

INTRODUCTION

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE

La fiche A21 du PDCn fixe des principes et des priorités d'actions qui ont été validés par l'ensemble des acteurs :

- Pérenniser les espaces existants et planifier des espaces pour les activités nocturnes culturelles et festives dans les grands projets.
- Diversifier l'offre nocturne et garantir son accessibilité à un plus grand nombre d'usagers, notamment en renforçant la production d'espaces pour la jeunesse et en soutenant les lieux culturels et/ou festifs alternatifs.
- Oeuvrer à un rééquilibrage territorial (centre-périphérie) dans la distribution des activités culturelles et/ou festives nocturnes, mais aussi centre-centre.
- Développer des actions réalisables à court terme.
- Développer des projets intégrant une économie des moyens, propre à garantir l'accessibilité financière des lieux aux différentes couches de la population.

Aujourd'hui, le quartier de la Jonction et les bords de l'Arve abritent les anciens acteurs du site d'Artamis dans des lieux tels que le Vélodrome, l'usine Kugler, le Théâtre du Galpon, la Parfumerie ou encore La Gravière. Ils viennent enrichir des lieux préexistants, destinés à des interventions éphémères (festival de la Bâtie, Antigél, Voix de fêtes) ou durables (Théâtre et musée du Loup, Usine). Les bords de l'Arve accueillent ainsi trois Théâtres et semblent être un lieu de prolongement idéal pour étendre, diversifier et enrichir la vie urbaine tout en accompagnant la mutation des quartiers du PAV.

C'est dans ce sens, que début 2016, les magistrats cantonaux et municipaux ont appelé de leurs vœux la création d'un « sentier culturel » le long de l'Arve, qui englobe notamment le Théâtre du Loup, la Parfumerie, la Gravière et les terrains actuellement occupés par Firmenich, mais appelés à être transformés. L'objectif serait de préserver et de développer le long de cet axe des activités culturelles et nocturnes. Cette étude vise à ouvrir de nouvelles perspectives d'aménagement pour les lieux culturels indépendants et émergents dans un contexte de planification ne laissant que peu de marges de manoeuvre pour ces usages, ainsi que de déterminer les conditions de pérennisation des activités culturelles et festives nocturnes le long de l'Arve.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

En novembre 2017, la Ville de Genève et l'Etat ont mandaté le bureau d'architectes et urbanistes MSV pour mener cette étude. Son pilotage a été assuré par le Service d'urbanisme de la Ville de Genève (SU) en coordination avec l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS) du Département de la culture et du sport et la direction PAV (DPAV) du Département du territoire. Un groupe de projet était en charge du suivi technique de l'étude. Il était composé de représentant-e-s du SU et du Service culturel de la Ville de Genève, ainsi que de la DPAV et de l'OCCS pour le canton. Un groupe de pilotage composé des directions de ces différents services a procédé aux arbitrages et diverses validations techniques. L'étude s'est déroulée de novembre 2017 à octobre 2018. Elle est le fruit d'une compilation importante de documents existants et d'entretiens avec les différents services concernés.

RAPPORT D'ÉTUDE

Le rapport d'étude s'organise en six parties :

- La première présente synthétiquement les résultats de l'étude (besoins des acteurs, diagnostic du site, potentiels culturels, image directrice) au moyen de textes et d'images. Les chapitres suivants présentent une documentation cartographique et iconographique importante.
- La deuxième identifie des bâtiments ayant un potentiel de recyclage tout en posant un diagnostic du site (paysage, usages, patrimoine, équipement, planifications en cours, etc.)
- La troisième propose une vision urbaine du Fil de L'Arve - une stratégie - et des principes d'action.
- La quatrième montre le déploiement du Fil de l'Arve dans le temps selon le scénario le plus probable à ce jour.
- La cinquième élargit la réflexion aux autres activités publiques du site et propose une image directrice contenant des principes en matière d'espace public, de paysage et de potentiel d'évolution pour les différentes activités du site.
- La sixième présente en annexe des plans, photos et des relevés qui documentent les potentiels de recyclage du site.

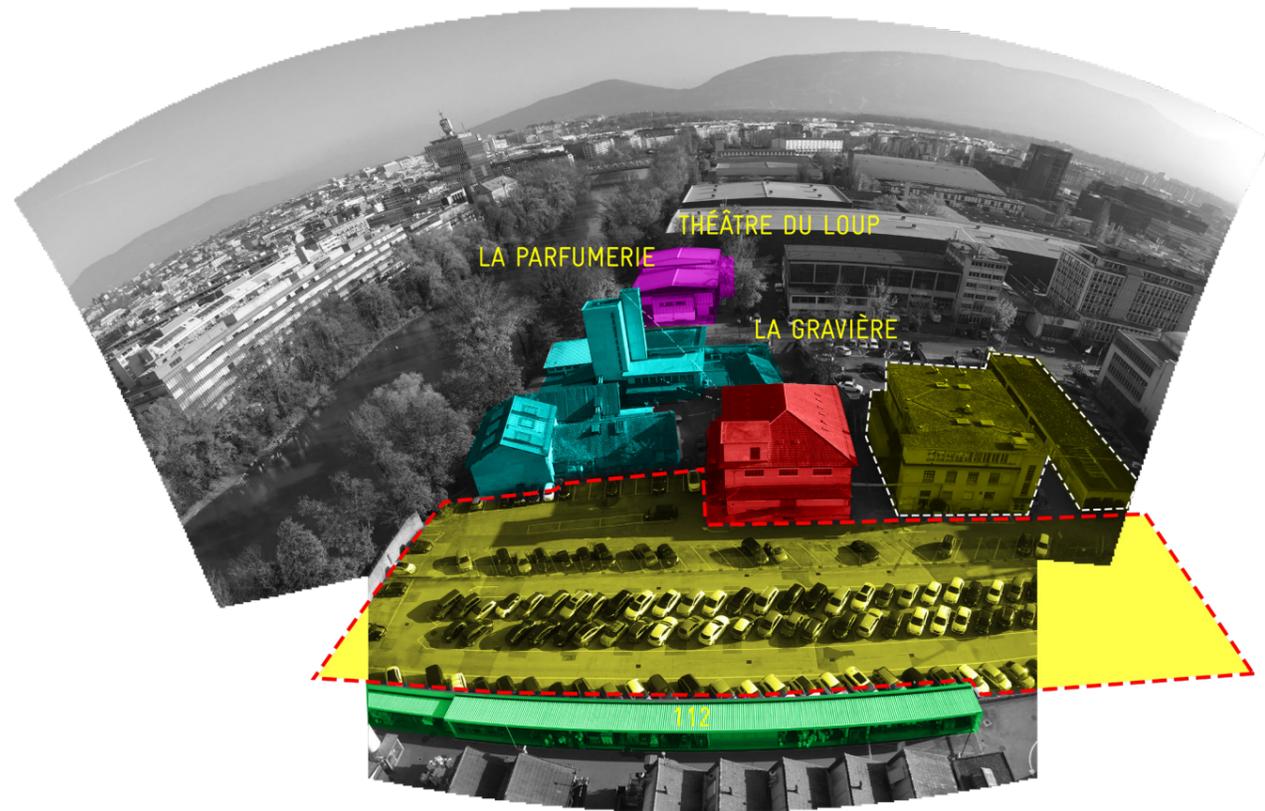
1. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE
ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE



BESOINS DES ACTEURS CULTURELS

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE



10

Lieux culturels existants le long de l'Arve, source : MSV.

La compilation des études et enquêtes les plus récentes fait ressortir un besoin prépondérant de lieux de création et de production : environ 16'000 m² à l'échelle du canton (voir ci-contre le programme élaboré par le Groupe de Réflexion sur les Espaces Culturels - GREC). La concertation avec les acteurs culturels menée dans le cadre des études sur « L'opportunité d'implanter un centre multidisciplinaire à l'Etoile » (Urbz, 2016) ou « Genève la nuit » (MSV 2017) confirment ces besoins et les qualifient en ces termes : il manque des lieux accessibles, visibles, appropriables et dans lesquels les acteurs et le public peuvent faire des expériences culturelles (expérimentation). Il est intéressant de noter que les acteurs revendiquent à la fois le besoin de surfaces intérieures à des prix abordables dans des délais courts, mais aussi extérieures : soit des espaces publics véritablement ouverts de jour comme de nuit, soit des lieux ouvrant avec des

prolongements sur un espace public appropriable. A cela s'ajoute le besoin de lieux de vie nocturne, de sociabilité festive à des prix abordables.

L'image directrice proposée pour un projet culturel le long de l'Arve se base sur ces différentes études et s'attache à répondre aux besoins des acteurs de la culture émergente et indépendante qui se caractérisent par l'autogestion, des projets collectifs, à buts non lucratifs. « Ce sont en effet les lieux mixtes (ou à usages multiples), assurant création et diffusion et croisant les disciplines, qui favorisent les échanges et l'expérimentation et deviennent, dans un quartier, de véritables lieux de rencontres et de vie. » Pour répondre à ses besoins, il s'agit de favoriser, selon le GREC :

1. La réhabilitation / réaffectation
2. Des projets temporaires/pérennes sur des parcelles vides
3. Le développement de subventions non monétaires et de loyers préférentiels par les collectivités
4. L'intégration de volumes destinés aux activités culturelles et sociales dans les nouveaux quartiers.

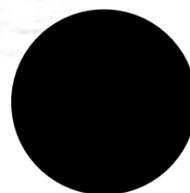
C'est dans ce sens qu'une stratégie d'affectations transitoires est menée dans le grand projet du PAV dont l'exemple le plus spectaculaire est l'ouverture fin 2016 du « Village du soir », mais aussi dans une diversité de lieux culturels et nocturnes comme « La Gravière », « Motel Campo » ou plus récemment le « 2, sentier des Saules », le long du Rhône. Ces nouvelles initiatives posent plusieurs questions. Dans une situation de rareté foncière comme Genève, le risque est grand que l'ensemble des usages culturels émergents et indépendants disparaissent complètement sous la pression d'activités économiques ou de logements.

Le Canton tente également d'intégrer des espaces « non marchands » dans les nouvelles opérations privées (Cherpines, Caserne, Etoile, etc.). Toutefois, les prix de location vont bien au-delà des moyens des acteurs de la culture émergente et indépendante (loyer mensuel 100 à 150 Frs/m²). Pour ces acteurs, la longueur des délais et la difficulté de se projeter dans des lieux qui n'existent pas encore, constituent des freins pour concrétiser ces projets.

16'100 m²

**LIEUX DE CRÉATION
ET PRODUCTION
14'000 m²**

**LIEUX DE DIFFUSION
2'100 m²**



CRÉATION ET PRODUCTION - 14'000 m²

10'000 m² D'ATELIERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS + BUREAUX ET LOCAUX ADMINISTRATIFS Disciplines: arts plastiques, appliqués, numériques, artisans avec orientation culturelle / surface : 1 personne pour 15 à 50m² (selon les usages et pratiques artistiques) / type : espace plein pied, rez-de-chaussée, entresol, étage, lumière du jour souhaitée

1000 m² DE LOCAUX DE RÉPÉTITION DE MUSIQUE Surface : un groupe de musique pour env. 40m² / type : espace en sous-sol, entresol / nuisances fortes, transmission des basses au travers des sols et plafonds.

2000 m² POUR 10 ESPACES DE RÉPÉTITION DE TYPE STUDIOS DE CRÉATION Discipline : arts de la scène, en fonction des activités / organisation : l'espace est soit dédié à une seule compagnie soit partagé entre plusieurs compagnies ou peut encore être rattaché à un lieu de diffusion / espace libre / lumière du jour souhaitée (100 à 200 m² par espace).

1000 m² DE DÉPÔTS, LIEUX DE STOCKAGE Occupation permanente, arts de la scène (matériel technique, costumes, décors, archives, etc.) surface : 20 à 30 m² minimum, pour une ou plusieurs compagnies / type : espace en sous-sol, entresol.

DIFFUSION 2'100 m²

4 ESPACES DE 100 À 150 m² Avec programmation mixte et buvette Musique - exposition - performance - projection /espace plein pied, plateau étage, petit bâtiment indépendant / nuisances : bruit de musique jusqu'à 150 m de rayon, voisinage, passage du public.

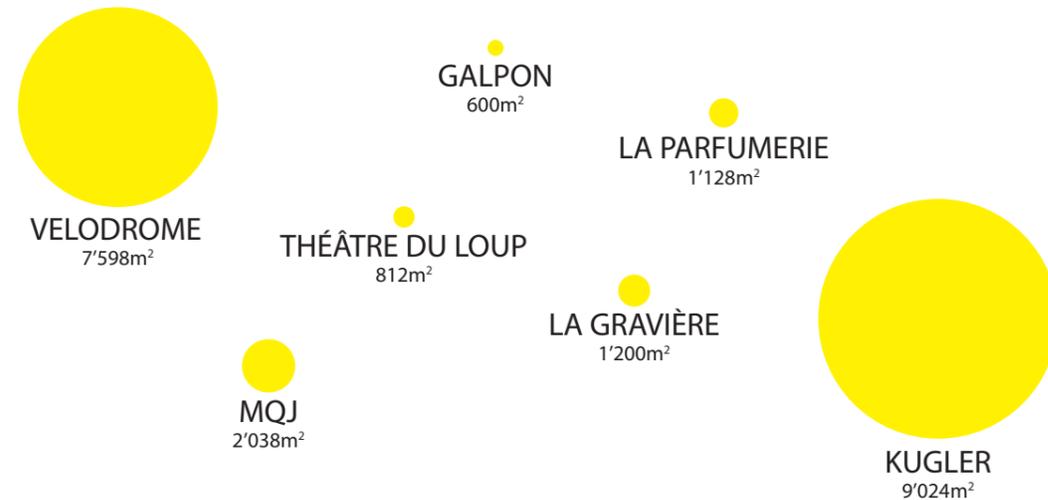
1 GRAND RESTAURANT/BAR DE NUIT DE 200 À 300 m² avec programmation musicale et concert / espace avec accès indépendant, toiture, plateau étage, plain pied, semi sous-sol / nuisances : passage, bruit du public

2 LIEUX NOCTURNES À VOCATION CULTURELLE DE 200 À 300 m² Club de musique - espace de plain pied, plateau étage artisanal, halle industrielle / nuisances : fort bruit de musique et basse rayonnant à env. 400 m, voisinage, passage du public.

2 ESPACES DE REPRÉSENTATION pour les petites formes d'arts scéniques de 200 à 300 m² pour projets scéniques avec peu de contraintes techniques / espace en sous-sol, entresol, plein pied si hauteur suffisante / pas de nuisances particulières.

DIAGNOSTIC DU SITE ET DES PROJETS

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE



Fil de l'Arve, acteurs du site, source : msv

12 Situés entre le quartier urbain de la Jonction et celui en mutation du PAV, les espaces qui longent l'Arve représentent aujourd'hui un potentiel d'espace public non seulement pour les quartiers, mais aussi à l'échelle de toute l'agglomération. Les berges de l'Arve sont très fréquentées pour toutes sortes d'usages : sportifs, culturels, promenades... La dimension publique du site s'affirme également par la nature des principaux propriétaires fonciers (Etat et Ville) et par les équipements sportifs, culturels, universitaires et logistiques qui le composent. Mais ce site est aussi fortement cloisonné et peu perméable aux mobilités douces. L'espace au bord de l'Arve est souvent étroit et peu mis en valeur. De par son histoire et sa situation géographique, le site recèle des espaces et des bâtiments particuliers avec des qualités tant sur le plan du bâti (patrimoine industriel) que sur celui de l'espace ouvert (ex. cour de la Voirie, parking Firmenich proche de l'Arve...). (Voir chapitre 2. Diagnostic du site, pp. 21-43).

Le départ programmé et étalé dans le temps d'activités logistiques (TPG, Voirie) ou encore industrielles (Firmenich) est susceptible de créer des opportunités de réutilisation provisoires ou durables pour des activités culturelles indépendantes et émergentes, ou d'artisanat ou encore des ateliers créatifs. L'espace public entourant ces différents bâtiments pourrait lui aussi être amené à évoluer. Les planifications en cours intègrent en partie ces deux aspects : activités culturelles et espaces publics. Toutefois, la priorité

est plutôt donnée au logement, aux équipements sportifs et à l'administration cantonale. Seul le PLQ de la Caserne des Vernets prévoit la création d'un nouveau lieu culturel d'environ 1000 m² dont le financement n'est pas encore complètement acquis à ce jour.

- Le plan directeur de quartier PDQ PAV prévoit pour ce site le maintien (et le renforcement) des équipements sportifs, du Théâtre du Loup et de la Parfumerie (mise à jour horizon 2020).
- L'image directrice du centre sportif Vernets-Queue d'Arve de 2016 prévoit la démolition de tous les bâtiments de la Voirie pour construire un nouveau centre sportif et un parc.
- Le cahier des charges du MEP Firmenich (Pointe Nord) recommande le maintien du Théâtre du Loup, de la Parfumerie et de certains « petits bâtiments industriels » de Firmenich tout en prévoyant la construction de nouveaux logements à proximité et la démolition de La Gravière. Le résultat du MEP va plus loin en introduisant l'idée de créer des surfaces culturelles et artisanales.
- L'Université prévoit une densification de son périmètre actuel pour des locaux administratifs uniquement, renforçant l'imperméabilité de son îlot sans offrir de nouveaux dégagements.
- La concertation en cours sur la pointe de la Jonction laisse présager la création d'un parc en lieu et place des couverts TPG.
- Le Théâtre du Galpon est dans une situation précaire au vu de la zone de protection de la nature et du paysage dans lequel il se situe tout comme le reste du quai des Péniches.
- Le restaurant du Chalet avait été identifié, mais il a été démoli et un nouveau projet est en cours d'élaboration. La transformation des anciennes citernes de la Bâtie est autorisée pour une discothèque, mais le budget des travaux (7 mio) n'est pas voté.

Au vu de ce diagnostic, la question se pose de savoir comment, en intégrant les planifications actuelles et leurs différentes échéances temporelles, il est possible de préserver le long de l'Arve des potentiels d'amélioration de l'espace public, de pérenniser des lieux existants et de développer de nouveaux lieux culturels transitoires et pérennes.

TABULA RASA A LONG TERME
UNE PLACE POUR LA CULTURE AU PAV

**PLANIFICATION
DES LIEUX CULTURELS
(CCU-CANTON)**

3 PÔLES CULTURELS AU PAV

- ÉTOILE
- FIL DE L'ARVE
- PRAILLE-OUEST

*Le "Sentier culturel", c'est son nom, devrait voir le jour dans les années à venir dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets, en bordure de la route des Jeunes, près de la Pointe de la Jonction. Antonio Hodggers vient de mandater la Ville de Genève pour intégrer dans le développement du quartier - qui compte déjà la Parfumerie et le Théâtre du Loup - des lieux alternatifs de vie nocturne et de culture centralisés. RTS
INFO 21/01/2016*

- CENTRE SPORTIF VERNETS-QAV/PARC/DRIZE
~~SURFACES RECYCLÉES BON MARCHÉ (CENTRE DE LA VOIRIE)~~
- POINTE NORD
+300 LOGEMENTS
SUPPRESSION DE LA GRAVIÈRE
MAINTIEN DU LOUP ET DE LA PARFUMERIE
- ESPACE PUBLIC
VOIE VERTE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, NATURE, DENSIFICATION...
~~ESPACE PUBLIC?!~~

EN 2030

- **RISQUE 1**
AUCUN LIEU POUR LA
CULTURE ÉMERGENTE
DE PLUS QU'AU-
JOURD'HUI
À PART ARVe CASERNE
- **RISQUE 2**
ESPACE PUBLIC TRÈS
RÉDUIT PAS DE "SENTIER
CULTUREL"

CONCEPT DU FIL DE L'ARVE

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE

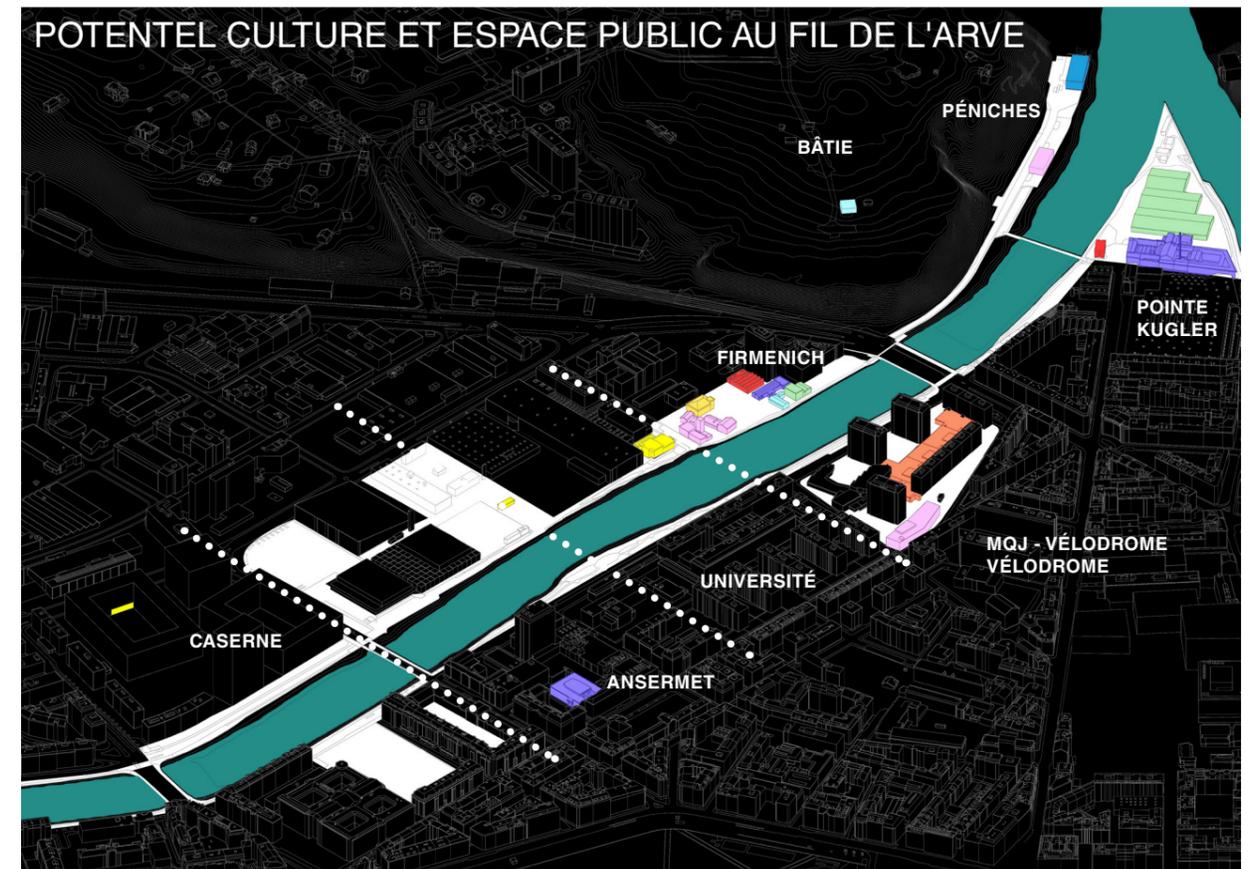
La démarche proposée se fonde sur l'observation, la compréhension et la prise en compte des qualités et des valeurs du lieu. Qu'il s'agisse de paysage, de végétations, d'usages, de vues, de sols, de sous-sol, ou de construction, l'existant est la structure préalable du Fil de l'Arve.

La démarche se situe dans un ajustement permanent entre d'une part, les forces de l'existant, et d'autre part, la nécessité de création d'un nouveau contexte et de nouveaux usages.

L'espace au sein duquel nous habiterons pendant les prochaines décennies est pour la plupart déjà construit. Ces territoires ne sont pas homogènes, ils sont en mutation progressive et souvent empreints de mixité. C'est le cas du Fil de l'Arve pour lequel la stratégie pourrait être synonyme de transformation plutôt que de démolition.

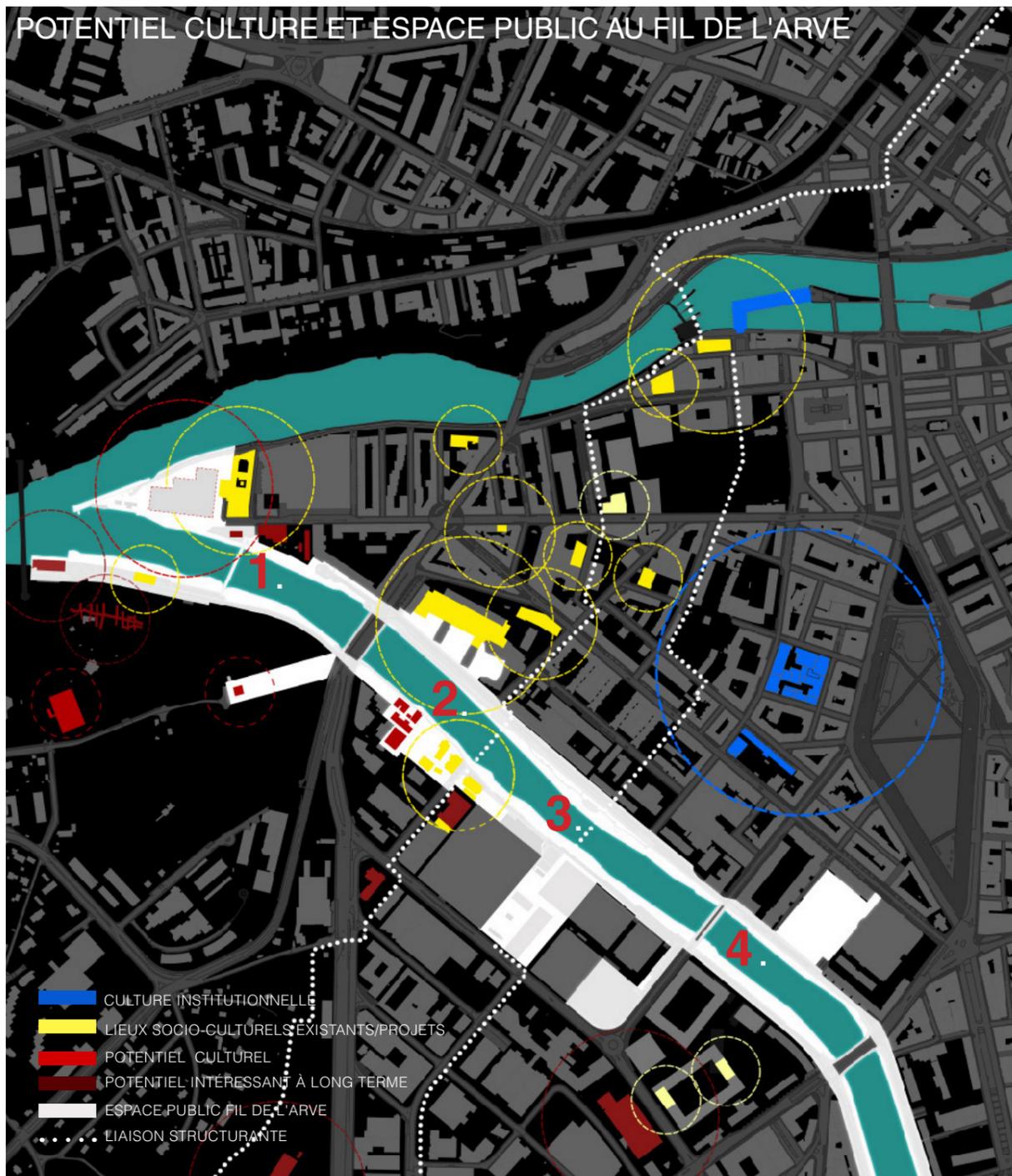
L'urbaniste Paola Viganò considère les territoires urbanisés comme des réservoirs d'énergie grise, comme des ressources ignorées des programmes environnementaux. Sa posture renvoie à une éthique du réemploi qui permet de s'inscrire dans l'histoire urbaine, dans un dialogue, plutôt qu'en rupture, en réinterprétant ce qui est déjà là plutôt que d'envisager la table rase. Les villes mêlent dans le même espace des climats et des paysages, des sociétés, des acteurs, des cultures, des histoires, des architectures, des diversités sociales, économiques et culturelles, qu'il s'agit d'apprécier pour les valoriser.

Dans le champs culturel, Patrick Bouchain, à qui l'on doit de nombreuses transformations de friches en « fabriques culturelles », voit également l'intérêt de « faire autrement et moins cher ». Transformer l'existant, l'inclure revêt une économie et une efficacité de fait. Il s'en explique : « Je suis contre la table rase et pour la transformation des choses qui existent. Pas pour tout garder sous prétexte que le passé est indispensable, mais pour le transformer et faire qu'il devienne contemporain. Longtemps, les architectes ont considéré que ce qu'on appelait la réhabilitation n'allait pas dans le sens de la modernité. Quand vous réhabili-



tez, réparez ou restaurez un bâtiment, vous avez comme interlocuteurs le futur usager ou le commanditaire. L'architecte qui est donc le transformateur, et aussi un troisième qui est le bâtiment existant qui se met sans cesse devant vous et vous dit : j'ai été construit avec tel matériau qui n'existe peut-être plus aujourd'hui, alors faut-il le garder, le remplacer ou le recycler ? ».

A Genève et plus particulièrement dans le secteur urbain dense de la ville, le maintien et le développement des lieux de culture indépendante et émergente est lié à la présence ou non de surfaces bon marché, appropriables. Pour conférer une place à la culture émergente et indépendante la stratégie développée dans l'étude s'appuie sur les postulats suivants.



Concept Fil de l'Arve :

1. LE MAINTIEN DES ACTEURS ET DES LIEUX EXISTANTS LE LONG DE L'ARVE
2. LE RENFORCEMENT DE LA CULTURE INDÉPENDANTE ET ÉMERGENTE PAR LA MISE EN RÉSEAU DE NOUVEAUX LIEUX
3. LA MISE EN VALEUR DU PAYSAGE NATUREL ET POST-INDUSTRIEL
4. LE RECYCLAGE DE L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE ET MODERNISTE
5. L'ACTIVATION ET L'HYBRIDATION DES USAGES
6. LE DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DANS LE TEMPS

La réflexion porte sur les deux rives simultanément pour que l'Arve devienne un espace de respiration, de socialisation et d'identité pour l'ensemble du PAV, de la ville et de l'agglomération (postulat 3). Le Fil de l'Arve se présente comme un parcours qui relie des parcs et des espaces publics innervant les nouveaux quartiers. Ce parcours sera ponctué par les lieux culturels existants ou des potentiels futurs (postulats 1 et 2). Ces potentiels n'ont pas tous le même horizon temporel de réalisation (postulat 6), mais certains pourraient être utilisés de manière transitoire, certains être pérennisés, d'autres transformés. C'est la nouvelle valeur d'usage conférée par les usages transitoires qui permettra de discuter de leur possible pérennisation, à l'image du projet "Les Yeux de la Ville" qui, dans les années 2000, proposait des projets-tests pour l'espace public à Genève. Le recyclage peut dessiner une autre façon d'aménager et de programmer les lieux. C'est une stratégie qui offre des types d'espaces souvent non disponibles sur le marché, suscite l'expérimentation, tout comme une participation citoyenne concrète dans l'aménagement (postulat 4). La culture émergente et indépendante, quant à elle, articule et renforce la mixité des usages en faisant entrer la culture dans les nouveaux quartiers ou les zones (notamment industrielles) en transition (postulat 5). Elle contribue à faire naître un espace public avec des vocations diversifiées.

1. La polarité autour du Galpon - quai des Péniches - parc de la pointe de la Jonction - Prairie du Bois de la Bâtie
2. La polarité autour de Firmenich - Loup Parfumerie Gravière -Vélodrome
3. La polarité Queue d'Arve - Voirie - Université
4. La polarité Caserne - Patinoire - Piscine

PROPOSITION D'IMAGE DIRECTRICE

CAMPUS MULTI-USAGES DE L'ARVE

«Pour éviter le risque d'étouffement, une ville se doit de gérer l'arrivée de ces investissements massifs et la rentabilité de l'espace qui est au cœur du processus de gentrification. Elle se doit de ménager des espaces non soumis à la loi du profit et de laisser des espaces vides, des respirations dans le paysage urbain» (Pattaroni, 2016, p. 9.)

Le projet de campus multi-usages de l'Arve s'inscrit dans la perspective de la mutation urbaine du PAV, mais aussi comme une réponse au processus de gentrification des quartiers Jonction-Plainpalais, qui connaissent une forte densification et pression foncière. Datant des années 50 (E. Martin, rapport 48), l'idée d'un campus universitaire au bord de l'Arve est réinterprétée comme un parc incluant des bâtiments abritant diverses fonctions publiques (généralement il s'agit de salles de classes et de recherche, bibliothèques, restaurants, résidences universitaires, complexes sportifs, espaces culturels, etc.). Le campus multi-usages de l'Arve :

- offre une structure paysagère et de mobilité douce à partir de l'Arve entre le viaduc ferroviaire et le pont des Acacias pour intensifier les liens entre les deux rives.
- englobe l'espace du Fil de l'Arve pour des lieux culturels, dans une vision urbaine plus large incluant à part égale les deux rives de l'Arve jusqu'aux boulevards urbains limitrophes : François Dussaud et Carl-Vogt
- met en évidence les potentiels d'évolution d'autres usages publics (sportifs, administratifs...) afin de renforcer la mixité du site tout en décloisonnant les publics et en hybridant les fonctions.

Le défi de toute stratégie d'aménagement consiste à organiser la complexité de l'environnement urbain dans un projet lisible. Le campus multi-usages de l'Arve répond à cet enjeu. Il considère le Fil de l'Arve, son paysage post-industriel et la diversité de la culture émergente et indépendante comme un levier identitaire et stratégique d'un projet plus vaste.

STRATÉGIE TEMPORELLE

A court terme, le Fil de l'Arve pourrait se développer à partir de la Jonction (pointe et 3, sentier des Saules) et sur Firmenich, à la fois sur le plan des espaces publics, mais aussi des lieux culturels, en maintenant provisoirement une partie des «petits bâtiments industriels» de Firmenich. La coordination des différents usages prévus doit être examinée dans le cadre du projet Pointe Nord.

A moyen terme, la densification de la Caserne des Vernets permet la création d'un nouveau lieu culturel, tandis que la transformation du centre sportif de Queue-d'Arve (salle de 3500 places) et le transfert du Vélodrome (2025), permettent de créer un parc le long de l'Arve avec des usages sportifs libres, mais aussi de maintenir l'espace extérieur de la piscine en imaginant l'intensification des usages hivernaux (sauna par ex.). A moyen terme toujours, sur la pointe nord, une partie des petits bâtiments pourraient être pérennisés, alors que ceux qui se situent dans la zone de verdure et dans le périmètre de projet de la VVA pourraient être démolis après un éventuel usage transitoire pour des lieux culturels.

L'image directrice proposée permet de réutiliser des bâtiments existants de manière pérenne ou transitoire sans gros efforts pour des lieux de créations et de diffusion, et des lieux de répétition. En effet, s'agissant d'affectation transitoire, une adaptation des normes est possible comme la Confédération le préconise pour les affectations transitoires. Elle introduit surtout une mixité programmatique très intéressante et révélatrice du campus multi-usages du Fil de l'Arve.

IMAGE DIRECTRICE FIL DE L'ARVE

PRINCIPES VALIDÉS PAR LE COPIL PAV CULTURE



RECOMMANDATIONS

UN ESPACE DES POSSIBLES POUR LA CULTURE ÉMERGENTE ET INDÉPENDANTE



La spécificité du l'étude Fil de l'Arve réside dans l'exploration de l'existant comme base du projet de transformation de la ville. C'est la recherche d'un nouvel équilibre entre culture-nature, plein-vide, bâti-non bâti, ancien-nouveau, densité-conservation...

Pour pouvoir consolider la démarche, il nous semble que les approfondissements suivants sont nécessaires :

ARMATURE PUBLIQUE ET PAYSAGÈRE

La mise en valeur du Fil de l'Arve comme un espace public à vocation d'accueil socio-culturel n'est pas acquise si l'on considère les menaces qui pèsent sur le Galpon. Se superposent à la zone de verdure, des constats de nature forestière ainsi que des enjeux de protection des crues qui doivent être évalués finement.

- Développer à l'échelle du campus de l'Arve un projet d'espaces publics valorisant l'identité paysagère du lieu et son passé industriel : les deux passerelles pour la mobilité douce, Voie Verte et ses connexions à la Bâtie, parcs et bâtiments préservés, le cours de la Drize, le boulevard Dussaud, quai des Arénieres et des Péniches. Il s'agit d'approfondir la question de la cohabitation des usages diurnes et nocturnes (dégradation, flux).
- Approfondir les possibilités légales d'ancrer ces usages en bordure de l'Arve dans cette séquence urbaine par rapport aux différents dispositifs de protection des rives de l'Arve, de la forêt ou encore de la zone de verdure. La vocation d'accueil des publics du Bois de la Bâtie pourrait être étendue au bord de l'Arve.

SECTEUR BOIS DE LA BÂTIE

L'étude de valorisation du Bois de la Bâtie s'inscrit dans la visée du sentier culturel de l'Arve avec l'opportunité d'une "buvette culturelle" au cœur du parc en lieu et place du restaurant du Chalet, aujourd'hui démoli. Elle ne devrait pas forcément être saisonnière, compte tenu de la fréquentation du Bois à l'année et des besoins des usagers (promeneurs, propriétaires de chiens, habitants, acteurs culturels, association de quartier, etc.).

SECTEUR FIRMENICH

Evaluer les résultats du projet Pointe Nord en regard de la stratégie du recyclage et affectation transitoire.

- Le cas échéant : procéder à des arbitrages ou laisser ouverts les possibles en travaillant sur différentes temporalités.
- Relocaliser la Gravière

SECTEUR VOIRIE-QUEUE D'ARVE

La stratégie proposée intègre l'image directrice Vernets/Queue d'Arve de 2016, ainsi que le PDQ PAV qui prévoit le déménagement de la voirie pour réaliser le parc des Sports.

La démolition-reconstruction du centre sportif de la Queue d'Arve (cf. image directrice Vernets/Queue d'Arve, 2016) n'est prévue qu'après 2030. La remise à ciel ouvert de la rivière (cf. PDQ PAV) est un projet en cours d'étude, mais on sait déjà que le tronçon qui sera réalisé en dernier (probablement après 2030) sera celui qui se situe sur le site du centre sportif.

A ce stade, aucune affectation transitoire pour des activités n'est envisagée sur le site de la voirie, la priorité étant donnée par la Ville de Genève à la réalisation du parc des Sports et à la densification du centre sportif.

PLANIFICATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS

Il est certain que les bords de l'Arve ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins en équipement du canton. En conséquence, il est nécessaire d'élargir la réflexion.

- Sur la rive droite effectuer une image directrice du pôle des sciences qui notamment ménage des espaces ouverts pour les usagers du lieu et des quartiers.
- Rechercher d'autres possibilités foncières dans le PAV ou dans d'autres secteurs en mutation du canton.

Le Fil de l'Arve a surtout besoin de temps et d'espaces pour expérimenter. Comme le dit Patrick Bouchain, le « Permis de faire, c'est la possibilité d'expérimenter avant d'être jugé. Essayer, et attendre les résultats pour statuer » (L'architecture doit s'inscrire dans l'expérimentation sur le temps long, interview France Culture, 02.06.2018).

MSV architectes urbanistes sàrl sia
rue Eugène Marziano 39, 1227 Acacias
t. +41 22 809 50 00
f. +41 22 809 50 01
e. info@msv-au.ch